

## LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

## MARIAGES

## Marion et Raphaël



**RASTEAU.** Ce samedi 25 août à 15h30 Jean-Luc Digonnet, conseiller municipal, a uni par les liens du mariage sa fille Marion, surveillante de collège à Carpentras à Raphaël De Olivera, plombier. Tous deux sont domiciliés à Rasteau.

## Émilie et Florian



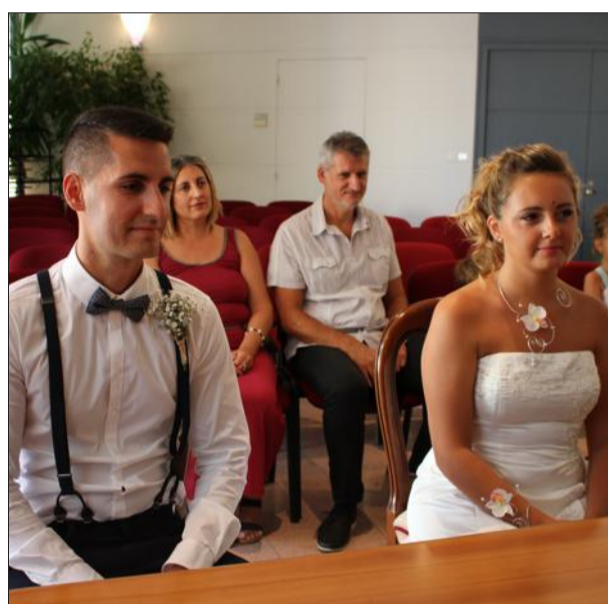
**L'ISLE-SUR-LA-SORGUE** Samedi 25 août à 15 heures à l'hôtel de ville, Florian Gély, agent de la fonction publique, et Émilie Herrero, métreur, ont échangé leurs consentements en présence de leurs familles et amis. Gisèle Cortinovis, adjointe au maire, assistée d'Annie Savinas, agent d'état civil, a procédé à la cérémonie.

## Morgane et Jonathan



**ORANGE** Samedi 25 août à 16 h 30, dans la salle des mariages transitoire du théâtre municipal, Marie-France Lorho, adjoint au maire d'Orange, assistée de Nathalie Brossard, a uni Morgane Leydier, assistante maternelle, à Jonathan Boudouan, électricien. Tous deux sont domiciliés à Orange. Leur fille Louane, 3 ans, a assisté à ce grand moment, tout comme les familles et amis du couple.

## Noémie et Kévin



**LAPALUD.** Sophie Chabanis, adjointe et officier d'état civil a uni par les liens du mariage Kévin Dibilly, agent EDF, domicilié à Marseille avec Noémie Peillon, mère au foyer, habitant à Lapalud.

## NAISSANCES

## Louise



**SARRIANS.** Louise, fille d'Hélène Perrin et de Sébastien Marseille, est née le 22 août à 11h16 à la maternité de Carpentras. La jolie petite princesse pèse 3,260kg pour 48cm. Si elle comble de bonheur ses parents, elle fait aussi la joie de ses sœurs Tiana, 14ans, Valentine, 2ans et de son frère Loris, 12ans

## Laura



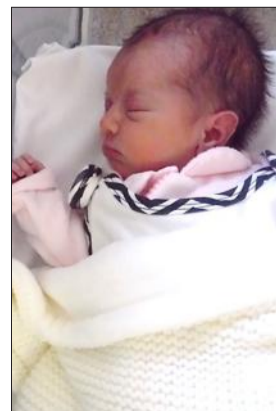
**LES ANGLÉS.** Laura, fille de Floriane et David Girier, est née vendredi 24 août à 4 h 15 à la maternité de la polyclinique Urbain V. Cette jolie princesse de 3,195 kg fait le bonheur de ses parents et de son frère Robin, âgé de 3 ans et demi.

## Lenny



**CARPENTRAS.** Lenny, fils de Mélanie et Cédric Martin, est né samedi 25 août à 14 h 26 à la maternité de la polyclinique Urbain V. Premier enfant du couple, ce joli petit prince de 3,890 kg fait la joie de ses parents depuis sa venue au monde.

## Emy



**CHEVAL-BLANC.** Emy, fille d'Elodie et de Thomas Reynier, est née dimanche 26 août à 05 h 26 à la maternité de la polyclinique Urbain V. Beau bébé de 2,960 kg, Emy fait le bonheur de ses parents, de sa sœur Maëlys, 3 ans et demi, et de son demi-frère Timéo, âgé de 6 ans.

## Maël



**SAINT-DIDIER.** Maël, fils de Sarah Anxionnat et de Benoît Charpentier, est né dimanche 26 août à 09 h 58 à la maternité de la polyclinique Urbain V. Premier enfant du couple, ce beau bébé de 2,885 kg fait la joie et le bonheur de ses parents depuis son arrivée au monde.

## Gianni



**SÉGURET.** Gianni, fils de Candice Fumat et de Noël Debard, est né le 22 août à 14h23 à la maternité de Carpentras. Premier enfant du couple, il comble ses parents de joie. Le bel angelot pèse 3,130kg pour 48cm

## CONVOIS FUNÈBRES

**BEAUMONT-DU-VENTOUX / CAMARET / MAZAN**  
Annie Baudet née Brun. Obsèques religieuses à 10h à l'église de Beaumont-du-Ventoux, suivies de l'inhumation au cimetière.

**CAVAILLON**  
René Arpino. Cérémonie religieuse à 9h30 à la chapelle de l'hôpital, suivie de l'inhumation au cimetière des Condamines.

**LA TOUR D'AIGUES / CUCURON / CADENET**  
Gabriel Perrin. Cérémonie religieuse à 10h à l'église de La Tour-d'Aigues, suivie de l'inhumation au cimetière.

**MONTFAVET / TURIN (ITALIE)**  
Robert Cibrario. Obsèques religieuses à 15h à l'église Notre-Dame-de-Bon-Repos à Montfavet, suivie de l'inhumation à 17h au cimetière.

**PERNES-LES-FONTAINES**  
Jean-Charles Houbé. Obsèques religieuses à 10h à l'église Notre-Dame-de-Nazareth, suivies de l'inhumation au cimetière de Ligny en Cambrésis (59)

**PERNES-LES-FONTAINES**  
Edith Lestoquoy née Barbet. Obsèques religieuses à 10h à l'église Notre-Dame-de-Nazareth, suivies de l'inhumation au cimetière de Ligny en Cambrésis (59)

**ROCHEGUDE**  
Marcel Palavesin. Cérémonie religieuse à 10h30 à l'église de Rochequede, sui-

vie de l'incinération à 14h à Orange.  
**VIENS / ORANGE**  
Sonia Champagne. Obsèques religieuses à 11h à l'église de Viens, suivies de la crémation à 13h30 à Avignon

CARNET DU JOUR  
[reproduction interdite]

## DÉCÈS

**Lapalud, Pont-Saint-Espirit.**  
M. Maxime Laganier, son époux;  
Denis Laganier son fils et sa compagne Christine;  
Audric, Mathilde, Julien et Raphaël, ses enfants et petits-enfants;  
la famille Charpentier, parents et alliés,  
ont la douleur de vous faire part du décès de

**Madame Mauricette LAGANIER**  
née CHARPENTIER  
décédée à l'âge de 91 ans.  
Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 31 août 2018 à dix heures trente en l'église de Lapalud suivies de l'incinération au crématorium de Bourg-Saint-Andéol.  
Visites à la chambre funéraire à Pont-Saint-Espirit de neuf heures à midi et de quatorze heures trente à dix-huit heures trente.  
PF Valverde funéraire  
Pont-Saint-Espirit et région  
Tel: 04.66.33.11.11  
941049400

## PARRAINAGE

## Coline Seiwert



**MONDRAGON** Christian Peyron, maire, a célébré le parrainage civil de Coline Seiwert, fille de Julien Seiwert et de Camille Miaule. Ses parents lui ont choisi pour marraine, Mélanie Boudon et pour parrain Mathieu Seiwert. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de parents et amis.

## ÉTAT CIVIL

**CARPENTRAS Naissances.**  
Amaury Vial; Gabriel René; Noah Berton; Ezio Graille; Paolo Cerri; Sena Messama; Louis Mazette; Mattéo Bargues; Evan Bezert; Augustin Courtill; Kiyomi Delot; Alice Reyssac; Diego Ménétrier; Anaïs Novène; Alice Gimeno; Ruben Bellil; Mélinda Dubourg; Aylan Mouna; Johan Tellier, Luna Azzinari; Inès Hamidat; Anaïs Pourcher; Mila Arteaga; Mathias Castelluzzo; Noémie Bernard-Torronteras; Tyago Lafont; Mia Penouil; Nathanaël Mourmes; Maya Neffati; Sascha Lozano-Kairys; Mona Muleto; Souleyman El Haddaji; Victorio Bonneaud; Len-

ny Nouveau; César Baillon; Jade Girard; Emma Holtz; Inès El Mokadem; Ashley Accardi-Place; Valentin Borel; Anas Ghoul; Tiana Fevrier; Romy Blache-Payan; Axel Montaud; Louise Marseille; Elian Cointin; Erika Leliard; Gabriel Pereira Da Silva; Alessandro Lazzarini; Yzia Gauthier Meyer; Noussayba Bouayadi; Antonin Hudler.

**Mariages**  
Manon Deveaux et Charlene Mas;  
Sandy Rabasco et Cédric Bioulès;  
Jennifer Benoit et Cyrille Blachet.  
Murille Bilet et Philippe Barrot;  
Vânia Mendez-Ribeiro et Grégory Carpentras

**Profil acheteur**  
Plateforme de dématérialisation  
le dauphiné www.marchespublics.ledauphine-legales.com

Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements  
VAUCLUSE

Guichet  
>> 04 90 16 78 10  
LDLegaes84@ledauphine.com

Dans le cadre de la transparence de l'avis économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012, modifié le 22 décembre 2016, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire SMT 1,88 € HT/mm colonne

## AVIS

## Enquêtes publiques

## COMMUNE DE BOLLÈNE

## Avis d'enquête publique

Portant sur le projet de mise en compatibilité du P.L.U. de Bollène avec la déclaration de projet du complexe cycliste du quartier le Mas

Par arrêté n°ARR\_2018-314, le premier adjoint au Maire de Bollène a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) ayant pour objet de permettre la réalisation d'un complexe cycliste par l'ouverture à l'urbanisation de la zone ZAU quartier le Mas. À cet effet, monsieur David LEVET, consultant informatique indépendant, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes. Chacun pourra consigner éventuellement ses observations, sur le registre d'enquête, au service urbanisme de l'hôtel de ville, du 14 septembre au 15 octobre 2018, pendant 32 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture de ce service (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h). Le public pourra adresser ses observations écrites, par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete.publique@ville-bollene.fr](mailto:enquete.publique@ville-bollene.fr), ou par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de Bollène, place Reynaud de la Gardette, B.P. 207 - 84505 Bollène cedex. La date limite de réception des courriers est fixée au 10 octobre 2018, l'enregistrement de la mairie faisant foi. Pour les courriels, la date limite de réception est le 15 octobre 2018 à midi.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du service urbanisme de la commune de Bollène dès la publication du présent avis. Le dossier et les observations émises sur ce dossier seront consultables sur le site internet de la ville : [www.ville-bollene.fr](http://www.ville-bollene.fr). À cet effet, un poste informatique est mis en libre accès et gratuitement, au service population de l'hôtel de ville, Place Reynaud de la Gardette. La personne responsable du projet est le représentant de la commune de Bollène, madame le Maire, Marie-Claude BOMPARD. Le commissaire enquêteur recevra à l'ancien office de tourisme, place Reynaud de la Gardette :

- le vendredi 14 septembre 2018 de 9 h à 12 h,  
- le mercredi 26 septembre 2018 de 9h à 12 h,  
- le lundi 15 octobre 2018 de 14 h à 17 h.

Il est précisé que le projet de mise en compatibilité du P.L.U. a fait l'objet d'une évaluation environnementale et que celle-ci est intégrée au dossier d'enquête et est consultable aux mêmes lieux et heures que précisés ci-dessus. La Mission Régionale d'autorité environnementale a produit un avis sur cette évaluation qui est joint au dossier d'enquête. À l'expiration du délai de l'enquête le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Le rapport définitif et les conclusions motivées seront remis à la Commune dans les 30 jours suivant la fin de l'enquête publique.

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de Bollène et sur le site internet de la ville. Au terme de l'enquête, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du projet de mise en compatibilité du P.L.U. Il pourra, au regard des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications en vue de cette approbation.

Marie-Claude BOMPARD - Maire de Bollène